



MINISTÈRE
DU TRAVAIL

Liberté
Égalité
Fraternité



CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) **FERSING PASCAL**

représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences (*raison sociale du dispensateur de formation ou de l'employeur en cas de formation interne*), EURL MUST FORMATION
atteste que :

~~Mme~~ M. (*nom et prénom du bénéficiaire*) **WEBER Erwan**

salarié(e) de l'entreprise (*raison sociale*) **LOCNACELLE ILLANGE**

a suivi l'action (*intitulé*) **CACES® R486 PEMP catégorie B + Port du harnais / travaux en hauteur**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

✓ **action de formation 1**

☐ bilan de compétences

☐ action de VAE

☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée le 24 et 25/08/2026

pour une durée DE 14 HEURES (*nombre d'heures réalisées ou, s'agissant d'une formation par apprentissage, nombre de mois réalisés*).2

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à UCKANGE
LE 27/08/2026

FERSING Pascal,
Gérant

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation
(*nom, prénom, qualité du signataire*)

Eurl MUST Formation
ZA route de Vitry
57270 UCKANGE
Tél 03 82 54 96 74 - Fax 03 82 54 96 73
Siret 528 009 130 00010 - APE 8559A



1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement.